



ACEAC

Association des Conférences Episcopales de l'Afrique Centrale
AV. Virunga 59 ; B.P. 3258 – Gombe/Kinshasa – RD Congo
E-mail : aceac.secretariat@gmail.com ; jpbadidi@yahoo.be ;
Tél : + 243 82 354 71 08, + 243 97 740 73 76

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE A L'ISSUE DE LA RÉUNION DU COMITÉ
PERMANENT DE L'ACEAC DU 4 AU 9 OCTOBRE 2021
AU CENTRE D'ACCUEIL CARITAS À KINSHASA (RD Congo)**

Les Evêques, membres du Comité Permanent de l'Association des Conférences Episcopales de l'Afrique Centrale (ACEAC), se sont réunis, en session ordinaire, du 4 au 9 octobre 2021 au Centre d'accueil Caritas, à Kinshasa, en RD Congo. La session a connu deux moments complémentaires : les échanges internes au Comité Permanent et la session de formation sur la protection sociale.

1. Echanges sur la situation socio-pastorale

Les Evêques ont partagé des informations relatives aux événements d'Eglise et aux initiatives pastorales dans la sous-région. Ils ont remercié le Seigneur Dieu pour de nombreux témoignages de foi et charité de la part des chrétiens, malgré des contextes socio-politiques parfois très difficiles aggravés par la pandémie de covid-19. Ils déplorent la dégradation de la situation sécuritaire dans les zones frontalières, particulièrement à l'Est de la RD Congo. Ils condamnent fermement les tueries et les massacres qui sévissent dans ces zones, et assurent les familles des victimes de leur prière et de leur compassion. Ils invitent spécialement les chrétiens à ne pas se résigner ni désespérer. Ils attendent des gouvernements de leurs pays respectifs une attention soutenue envers les couches vulnérables de la société.

2. Protection sociale

L'Eglise, en tant que famille de Dieu sur la terre, devrait être le signe vivant et l'instrument efficace de la solidarité universelle en vue d'établir une communauté de justice et de paix aux dimensions de la planète. Un monde meilleur n'advient que s'il est construit sur les fondations solides de sains principes éthiques et spirituels » disait Saint Jean-Paul II dans *Ecclesia in Africa* § 114.

Faisant suite à leur décision prise lors de l'Assemblée plénière de juin 2019, les Evêques ont participé à une session de formation sur la protection sociale. Cette session a été animée par les délégués de l'organisme WSM (*We Social Movement*) et INSP!R Afrique Centrale. La séance d'ouverture a été honorée de la présence du Cardinal Ambongo, Archevêque de Kinshasa, qui a prononcé le discours inaugural, du représentant de Mme la Ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale, du représentant de l'Ambassade du Royaume de Belgique à Kinshasa, et des membres de WSM. Cet atelier a porté sur l'agenda du Travail décent, les enjeux et les défis du droit à la protection sociale pour tous, l'importance et les modalités du plaidoyer en matière de protection sociale, et l'état des lieux sur la pastorale sociale de l'Eglise de la sous-région des Grands Lacs.

Prenant à cœur le fait que d'une part la protection sociale est un droit humain garanti par la Déclaration universelle des Droits de l'homme (art. 22) et d'autre part elle est un levier du développement social, économique et environnemental, les Evêques ont inscrit la protection sociale parmi les axes principaux de leur plan stratégique quinquennal (2022-2026). Ils ont promis de prioriser leur engagement en faveur de l'assurance des revenus pour les personnes vulnérables, particulièrement les personnes âgées et les jeunes, et la facilitation de l'accès aux soins de santé pour tous.

Les Evêques ont décidé de mener du plaidoyer auprès des autorités et gouvernements de leurs pays respectifs, et aussi auprès des organisations régionales et africaines en faveur du travail décent de façon générale et de la protection sociale en particulier.

3. Revitalisation de la pastorale de la paix

Les Evêques ont instruit les Commissions *Justice et Paix* de faire preuve d'inventivité pour revitaliser la pastorale de la Paix dans les Grands Lacs en tenant compte de nouvelles pesanteurs dont celle de la pandémie de Covid-19. Ils ont rappelé que l'Église est la sentinelle de la paix. A ce titre elle joue le rôle de *veilleur* et *d'éveilleur* en pensée, en parole et en action (Cf. Lettre de Mgr Madila aux Evêques de l'ACEAC, § 17).

4. Honneur aux Cardinaux AMBONGO Fridolin et KAMBANDA Antoine

« Celui qui joint l'agréable à l'utile gagne tous les suffrages » disait le poète Horace. Les Evêques de l'ACEAC ont saisi l'opportunité de leur session du Comité Permanent pour célébrer l'élévation à la dignité Cardinalice de leurs Eminences Fridolin Ambongo et Antoine Kambanda, respectivement Archevêque de Kinshasa (créé cardinal en 2019) et Archevêque de Kigali (créé Cardinal en 2020). Ils ont ainsi rendu grâce à Dieu et imploré sur leurs Eminences la protection Divine et l'inspiration d'œuvrer à la pastorale sociale dans leur pays et dans la sous-région.

5. Autres

- Les Evêques ont nommé Mr l'Abbé André Masinganda, 2^{ème} Secrétaire général Adjoint de la CENCO, comme répondant des questions de migration dans la sous-région.
- Les Evêques ont décidé de tenir leur Assemblée plénière au mois de juin 2022 à Lubumbashi à la veille du Congrès eucharistique national prévu par la Conférence Episcopale du Congo. Ils réfléchiront particulièrement sur la dynamique de la fraternité sociale et universelle à la lumière de l'Encyclique *Fratelli Tutti* du Pape François.

Fait à Kinshasa, le 9 octobre 2021



Abbé Jean-Pierre BADIDIKE



✠ Marcel MADILA

Secrétaire Général de l'ACEAC

Archevêque de Kananga et Président de l'ACEAC